

# COMMUNE DE SEUIL D'ARGONNE

## CONSEIL MUNICIPAL

Du 14 02 2024

L'an deux mil vingt quatre, le quatorze février, à vingt heures,  
Le Conseil Municipal de la commune de Seuil d'Argonne étant assemblé au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent LOMBART, Maire.

**Etaient présents :** V. Lombart, M-C George, M-C Michel, M. Ganassali, S. Gauthier, Y. Gallois, E. Schaeffer, G. Pirot (arrivée à 20 h 09).

**Absents excusés :** J. Pinet (pouvoir à M. Ganassali), Nicolas Bertin (pouvoir à Y. Gallois), Christelle Charton (pouvoir à Vincent Lombart), R. Colin (pouvoir à Marie-Cécile George).

**Absent :** M. Lionnet.

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, S. Gauthier, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

### **Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B)**

Etape préalable de la préparation du Budget Primitif, le Débat d'Orientation Budgétaire permet de dresser un bilan financier de l'année n-1 des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement.

Il a également pour but d'aborder les lignes directrices du futur budget.

Ainsi, à l'occasion de ce D.O.B, le Conseil Municipal passe notamment en revue toutes les opérations en cours avec les sommes déjà engagées, les Restes à Réaliser votés et, en fonction des crédits disponibles et des recettes à venir liées entre autres aux subventions accordées, il commence à étudier les prévisions.

Les axes financiers déterminés par le Conseil Municipal lors de cette concertation permettent de poursuivre la préparation du BP 2024.

### **Achat d'une épareuse**

#### **Délibération n°05**

Monsieur le Maire explique que la Commune a l'opportunité d'acheter une épareuse d'occasion à un particulier pour la somme de 3 500 euros.  
Cette acquisition de matériel en très bon état permettrait de conforter l'équipement communal en matière de motoculture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'offre d'achat proposée. Cette dépense d'investissement sera inscrite au budget 2024.

### **Vidéoprotection**

Monsieur le Maire rappelle le projet d'installation d'un système de vidéoprotection sur l'ensemble de la commune.

Dans un premier temps, sur la base de différents retours, la pertinence du projet reste discutée.

Avant de prendre sa décision, le Conseil Municipal souhaite obtenir davantage d'éléments techniques et financiers pour envisager alors une inscription au budget 2025.

### **Questions diverses**

#### **Dispositif « Roule en Meuse » du P.E.T.R Cœur de Lorraine**

Le P.E.T.R Cœur de Lorraine à l'initiative du développement du covoiturage avec « Roule en Meuse » est en quête d'aires communales propices à ce dispositif. A cet effet, la Commune propose le parking mis à disposition des camping-cars face au terrain de foot.

#### **Animation plantation**

Dans le cadre de la création de l'aire de loisirs multigénérationnelle et de son aménagement paysager, il est prévu la plantation d'arbres fruitiers et autres arbustes. Cette plantation programmée le 9 mars 2024 donnera lieu à une animation autour du thème de la plantation d'un verger ouverte à tous.

#### **Etang communal**

Les travaux de mise en conformité de l'étang communal sont terminés. Pour permettre la remise en eau de celui-ci, une visite de contrôle avec les services de la D.D.T de la Meuse et de l'Office National de la Biodiversité est programmée le mardi 27 février 2024 à 09 h 30.

#### **P.L.U.i**

Dans le cadre de la poursuite de l'élaboration du P.L.U.i, une réunion en présence des conseillers municipaux se tiendra en mairie le mardi 20 février à 20 h 00. Cette réunion portera notamment sur l'étude des zones urbaines, des zones à urbaniser...et permettra de faire remonter les éventuelles remarques.